

Avis de la CDPENAF du 16 mars 2017

PRÉFET DE L'EURE

Direction départementale des territoires et de la mer de l'Eure
Secrétariat de la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers de l'Eure
contacts : ddtm-sprat-ge@eure.gouv.fr

Nom du demandeur	Nature de la construction	commune	Avis
MERCATOR Représenté par M. François BELLANGER CU 027 130 16 B0019	Construction d'un bâtiment d'élevage canin et d'une habitation	Capelle-les-Grands	Avis défavorable à l'unanimité Justification insuffisante de l'activité agricole et de la nécessité d'une habitation liée à l'activité agricole
EARL HAUZAY David HAUZAY PC 027 149 16 B0003	Construction d'une fosse à lisier en géomembrane enterrée de 1823 m ³ , création d'une ouverture sur le pignon Est de la fumière existante et mise en place d'un séparateur de phase	La Chapelle-Hareng	Avis favorable à l'unanimité
Franck ESPRIT PC 027 286 17 B0001	Construction d'un bâtiment agricole à usage de stockage de paille, fourrage et matériel	Giverville	Avis favorable à l'unanimité
CALDEA CU 027 063 16 Z0010	Construction d'une habitation	Berville-la-Campagne	Avis défavorable à l'unanimité Selon la jurisprudence, l'activité agricole de production grandes cultures ne nécessite pas et ne justifie pas la présence permanente de l'agriculteur. Les membres de la commission relève, par ailleurs, l'existence d'un logement de fonction sur le corps de ferme

Avis de la CDPENAF du 16 mars 2017

Nom du demandeur	Nature de la construction	commune	Avis
Thomas GUICHARD CU 027 512 17 B0003	Détachement d'une parcelle à bâtir en vue de construire une habitation liée à l'activité agricole	Saint-Aubin-de-Scellon	Avis défavorable à l'unanimité Le pétitionnaire ne justifie pas son activité agricole, n'indique pas s'il existe déjà un logement de fonction sur le corps de ferme. Le projet est éloigné du corps de ferme et consomme des espaces agricoles
SC SAVALIER PC 027 049 17 Z0003	Construction d'un nouveau bâtiment pour une scierie existante	Jonquerets-de-Livet	Avis favorable à l'unanimité
M. Gérard DUHAMEL PC 027 237 17 B0001	Construction d'un hangar agricole	Le Favril	Avis favorable à l'unanimité
Délibération motivée	Construction d'une habitation pour M. OTTELARD CU 027 049 16 B0197 M. A. GAUMONT	Thevray/ Mesnil-en-Ouche	Avis favorable à l'unanimité sous réserve que le conseil municipal de Thevray soit compétent pour prendre une délibération pour le compte de la commune nouvelle de Mesnil-en-Ouche